

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 42ème session du Groupe de travail de l’Examen Périodique Universel : Examen du rapport national de la Suisse**

**Genève, le 27 janvier 2023**

Monsieur le Président,

Le Niger félicite la Suisse pour la présentation de son rapport national et pour les progrès réalisés depuis son dernier passage à l’EPU.

Le Niger relève notamment la décision idoine de création d’une institution nationale des droits de l’homme (INDH).

Le Niger souligne aussi les progrès réalisés par la Suisse dans la mise en œuvre des Programmes d’intégration cantonaux (PIC), qui visent principalement à améliorer l’intégration des personnes migrantes, et à faciliter leur participation économique, sociale et culturelle.

Pour consolider ces acquis fort appréciables, le Niger recommande à la Suisse de :

1. Finaliser le processus de création de son INDH et la doter d’un mandat conforme aux principes de Paris ;
2. Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Enfin, nous présentons à la délégation suisse tous nos vœux de plein succès dans le cadre de cet examen.

Je vous remercie.